

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL



Objet : Délib.2013.37 Classe découverte à TENCE

L'an deux mille treize et le mardi vingt-quatre septembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Didier GERIN, Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2013

Présents : Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné GAULT, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Eric CLO, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sandrine BONNAY

Absente excusée : Sylviane MONNOT, Annick MOURARET

Secrétaires de séance : Pierre VALVERDE et Daphné GAULT

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS

Pouvoir d'Annick MOURARET à Daphné GAULT

Madame l'Adjointe aux Affaires Scolaires présente le projet de « classe découverte » sur le thème du cinéma qui est proposé aux 53 enfants des classes de CE2-CM1-CM2 et qui doit se dérouler du 14 au 18 avril 2014 à TENCE (Haute-Loire).

Elle propose d'attribuer une somme par enfant, ce qui permettrait de réduire les coûts restant à la charge des familles, en précisant que le coût global revient unitairement à 250 €.

Après discussion une proposition est faite pour 50 € par enfant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE

- **d'attribuer une somme de 50 Euros par enfant tout en précisant que s'il arrive un enfant en cours d'année scolaire dans les sections de CE2-CM1-CM2 un réajustement sera effectué.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Didier GERIN

